

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association
« Les Amis des Peugeot 01 » en date du 15 juin 2019

Conformément aux statuts de l'Association et à la convocation adressée à l'ensemble des Adhérents, cette Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue en la Salle des Fêtes de Hauteville-Lès-Dijon 21121.

Après émargement des présents et vérification des mandats détenus, sur un total de 38 membres actifs à jour de cotisation, sont comptés :

- 22 membres présents
- 09 membres valablement représentés

Soit 82 % des membres sont présents ou représentés.

Les feuilles de présence et d'émargement sont annexées.

Élection du Président et du Secrétaire de séance :

À l'unanimité Jean-Louis PENIGUET est désigné Président de séance.

À l'unanimité Jean-Gabriel DONNET est désigné Secrétaire de séance.

Le Président ouvre la séance à 20 heures.

La parole est laissée à Jean-Luc GILIBERT, Président de l'Association, qui rappelle brièvement l'évolution de l'Association depuis sa constitution le 17 février 2019 et la nécessité de procéder à l'élection de deux Administrateurs supplémentaires afin de compléter le nombre de membres du Bureau d'administration.

Le Président de séance rappelle les 7 points portés à l'ordre du jour (annexé) et invite l'assistance à se prononcer par vote à main levée.

1. Élection de 2 Administrateurs supplémentaires :

Deux adhérents, Brigitte CRETIN et Pierre LEROY présentent leur candidature.

À l'unanimité, l'assemblée vote pour l'élection de ces deux candidats.

Résolution N° 1a : Brigitte CRETIN est élue Administratrice.

Résolution N° 1b : Pierre LEROY est élu Administrateur.

Ces 2 nominations portent de nombre d'Administrateurs de l'Association à 5.

2. Participation à la Bourse d'Auterive (31) les 5 et 6 octobre 2019 :

Les Amis auront un stand avec 3 véhicules en présentation. Le coût de 100 €, appliqué aux commerçants et non différencié pour les clubs, est en discussion avec les organisateurs pour obtenir une (bonne) ristourne.

Résolution N° 2 : à l'unanimité l'assemblée valide la participation à cette bourse. Jean-Gabriel DONNET sera le coordonnateur pour les Amis qui s'investiront dans cette manifestation.

3. Participation à Époqu'Auto Lyon (69) du 8 au 10 novembre 2019 :

les Amis seront présents avec un stand de 36 m² où pourront figurer 2 véhicules.

Un immense merci à Alain Marchand pour avoir su défendre notre club et faire transparaître les nobles sentiments d'entraide et de solidarité qui l'animent !

Résolution N° 3 : à l'unanimité l'assemblée valide la participation à Époqu'Auto Lyon. Jean-Luc GILIBERT sera le coordonnateur pour les Amis qui s'investiront dans cette manifestation.

.../...

Compte rendu d'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2019 - Page 1 de 2

4. Rôle des Représentants Régionaux et nomination :

Ils sont chargés de faire remonter toutes les informations de leur région (manifestations, bonnes adresses etc...) mais aussi de faire connaître localement le plus possible notre Association.

3 candidats se proposent pour occuper cette fonction,

- Pascal FARGE pour le Limousin et limitrophe
- Patrick AOUSTIN pour les Pays de Loire
- Patrick DÔ pour la Basse Normandie

Résolution N°4 : À l'unanimité de l'Assemblée, ces trois candidats sont nommés Représentants Régionaux.

Des cartes de visite de l'Association sont mises à leur disposition.

5. Affiliation à la FFVE et/ou à l'Aventure Peugeot :

Le débat s'ouvre sur l'intérêt de ces affiliations. Si celle à la FFVE fait presque l'unanimité (3 voix contre), les avis sont plus nuancés pour celle à l'Aventure Peugeot Citroën DS.

Résolution N° 5a : L'affiliation à la FFVE est validée à la majorité des voix.

Résolution N°5b : La décision d'adhérer à l'Aventure Peugeot Citroën DS est repoussée à la prochaine Assemblée Générale, lors de laquelle cette question sera de nouveau portée à l'ordre du jour.

6. Questions transmises par les Adhérents :

Aucune question n'a été transmise par écrit.

7. Discussions-débats divers :

Les discussions concernent principalement la nécessité des différentes re-fabrications.

Étant donné le manque certain de trésorerie dû à la jeunesse de notre Association, ces re-fabrications ne peuvent se faire que sur souscription et sous réserve de demandes suffisantes. Sont évoqués alors le tissu, les silentblocs, les plaques émaillées de calandre, les diverses poignées, les enjoliveurs de roue etc...

Aucune décision ne peut être arrêtée dans l'immédiat.

L'Assemblée félicite chaleureusement les nouveaux Administrateurs et le Bureau de l'Association pour le travail réalisé depuis sa création.

Le Président lève la séance et convie l'Assemblée des Amis des Peugeot 01 à regagner les tables pour partager le repas.

Le Président de séance :



Jean-Louis PENIGUET

Le Secrétaire de séance :



Jean-Gabriel DONNET



CONVOCACTION À ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Conformément aux dispositions de nos statuts, vous êtes invité(s) à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre Association, qui se tiendra le :

Samedi 15 juin 2019 à 20 heures

à : « Salle des fêtes » place du Puits – 21121 HAUTEVILLE-LÈS-DIJON

Ordre du jour :

1. Élection de 2 Administrateurs supplémentaires afin de compléter le Bureau
2. Participation de notre Association à la Bourse d'Auterive (31) les 5 et 6 octobre 2019
3. Participation de notre Association à Époqu'Auto Lyon (69) du 8 au 10 novembre 2019
4. Rôle des Représentants Régionaux et nomination
5. Affiliation à la FFVE et/ou à l'Aventure Peugeot
6. Questions transmises par les Adhérents
7. Discussions-débats divers

Nota :

- Les candidats aux postes d'Administrateurs ou/et aux postes de Représentants Régionaux voudront bien faire part de leurs candidatures au plus tôt et avant le 8 juin, de préférence par E-mail à : secretaire-tresorier@lesamisdespeugeot01.fr
- Les questions que vous souhaitez ajouter à l'ordre du jour sont à transmettre avant le 8 juin, de préférence par E-mail à : secretaire-tresorier@lesamisdespeugeot01.fr .

Vous pouvez vous faire représenter à cette Assemblée en mandatant un autre Membre. Le nombre de mandats détenus par un Membre étant limité à cinq (5).

Jean-Luc GILIBERT

PJ : Procuration-Mandat